

UNION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES

U.T.A.

—oO—

PERSEVERONS DANS LA LUTTE JUSQU'À LA VICTOIRE !

—oO—

Camarades,
Ouvriers agricoles, petits planteurs, colons partiaires,

A l'appel de l'U.T.A., les ouvriers agricoles de Sainte-Rose, Lamentin, Baie-Mahault, Petit-Bourg, Goyave, Capesterre ont entrepris la grève totale pour amener le patronat usinier à reconnaître la représentativité de leur syndicat et à satisfaire nos justes revendications. Notre grève est juste et conforme au droit syndical. En effet, à deux reprises (le 22 décembre 1970 et le 4 janvier 1971), nous avons demandé une rencontre à M. Louis CLAVERIE, représentant du patronat usinier, afin de lui présenter et de discuter avec lui le Programme de revendications adopté par l'immense majorité des travailleurs agricoles. Monsieur Louis CLAVERIE a refusé cette rencontre. Il ne restait aux travailleurs qu'un seul moyen légal de se faire entendre: LA GREVE. Cette grève a pour objectif la défense de nos intérêts professionnels et du droit syndical. Nous ne demandons pas la charité. Nous demandons un juste prix pour notre force de travail et pour notre produit.

Voilà plus de deux semaines que les ouvriers agricoles font la grève totale. Aucune usine n'a pu démarrer. C'est là une preuve réelle de la représentativité de l'U.T.A. et de la justesse de son Programme de Revendications. Cependant, le patronat usinier, les chefs syndicalistes professionnels de la CCG, de la CFDT, de la FDSEAG, le préfet, la radio, les journaux ont organisé une véritable campagne de silence autour de la grève des ouvriers agricoles. Ils cherchaient ainsi à étouffer la voix des travailleurs agricoles, à les isoler du reste de la population pour tenter de briser leur juste lutte. Cette manoeuvre a échoué. Les ouvriers agricoles dans leur immense majorité ont suivi librement le mot d'ordre de grève. Le reste de la population le sait maintenant et a commencé à manifester sa solidarité.

Mais depuis lundi 25 janvier 1971 tout le monde s'agite, parle et prend position. H. SONGEONS et E. DEMOCRITE, chefs de la C.G.T.G. et de la C.F.D.T., ont publié un tract condamnant la grève des ouvriers agricoles et dénonçant les "groupuscules sans aucune représentativité dans le secteur Canne", "les provocateurs", etc...

Quels sont les véritables groupuscules? L'U.T.A. compte actuellement après un mois et demi d'existence plus de 800 adhérents dans le secteur canne. Et ce nombre augmente chaque jour. Tous ces adhérents ont pris leur carte et ont payé leurs cotisations pour l'année 1971. Dans la région de Depaïes à Capesterre, sur le territoire agricole dépendant de quatre usines (LE COMTE, BONNE-MERE, GROSSE-MONRAGNE, BARBOUSSIER), l'U.T.A. est le seul syndicat des travailleurs agricoles représentatif du point de vue des effectifs, des cotisations et de l'activité syndicale. Les véritables "groupuscules sans représentativité dans le secteur Canne" ce sont vous et vos cliques, messieurs SONGEONS et DEMOCRITE ! L'accord des salaires signé par vous le 14 janvier 1971 avec le patronat usinier a été désapprouvé par la grande majorité des ouvriers agricoles. Qui représentez-vous donc? Au nom de qui avez-vous signé cet accord? Qui avez-vous consulté? Vous êtes allés vous aplatir devant le patronat usinier et vous l'avez supplié en pleurnichant: "Faites un petit effort, monsieur CLAVERIE!". Les ouvriers agricoles réclamaient au moins 20% d'augmentation de salaires, mais vous vous êtes empressés de signer un accord pour 5% d'augmentation. Vous avez pensé que c'était là un moyen de barrer la route au Programme de Revendications des travailleurs agricoles présenté par l'U.T.A. Aujourd'hui,

vous voulez justifier votre trahison. Vous vous êtes faits meilleurs défenseurs du patronat usinier que A. CLAVERIE lui-même! Vous accusez l'action des travailleurs de "porter un coup fatal au Secteur Economique le plus important de la Guadeloupe", mais vous ne soufflez pas un mot sur les centaines de millions de profit réalisés par les capitalistes usiniers sur la sueur et la misère des travailleurs!

L'accord signé par messieurs SONGEONS et DEMOCRITE est une insulte et une provocation à l'encontre des travailleurs agricoles! Quelle différence y a-t-il entre ces messieurs et les gendarmes qui incitent les ouvriers agricoles à frapper de leur coutelas leurs frères travailleurs délégués de l'U.T.A? Les véritables "provocateurs" et "aventuriers" sont SONGEONS et DEMOCRITE.

Hier la C.G.T.G de M. SONGEONS accusait DEMOCRITE d'être un "agent du colonialisme", "un homme de toutes les besognes", "un diviseur patenté des travailleurs" (voir "ETINCELLE" du samedi 5 décembre 1970, N° II25). Aujourd'hui tous les deux se retrouvent unis dans le mensonge et la calomnie. Qui se ressemble s'assemble!

Alors que monsieur SONGEONS nous accuse d'être "des gens qui ne cherchent qu'à diviser le Mouvement Ouvrier", des ouvriers industriels de l'Usine Bonne-Mère, membres de la C.G.T.G, ont manifesté leur soutien et leur solidarité aux travailleurs agricoles de l'U.T.A. En une semaine ils ont recueilli 50.000 anciens francs qu'ils ont remis à l'U.T.A comme soutien matériel à la grève. Voilà la différence entre les ouvriers qui travaillent et qui luttent contre l'exploitation du capitalisme et les chefs syndicalistes ventrus et bureaucrates qui parlent du capitalisme mais qui collaborent avec ses représentants!

Le mercredi 27 janvier des renforts de gendarmerie étaient présents dès quatre heures et demie du matin aux abords des champs de canne. Cette nouvelle manoeuvre a encore échoué. Les travailleurs agricoles ont continué à observer le mot d'ordre de grève.

Le jeudi 28 janvier la radio a émis un communiqué du Préfet parlant de "perturbations imprévues qui ont empêché le déroulement normal" de la campagne sucrière. Ce communiqué ajoutait que les accords du 14 janvier étaient valables et que le Préfet avait "donné des instructions très fermes" aux forces de police et de gendarmerie pour "faire respecter la liberté de travail".

Dans ce communiqué PAS UN MOT SUR LA GREVE DES OUVRIERS AGRICOLES ! C'est là une nouvelle manoeuvre pour tenter de discréditer la grève des ouvriers agricoles en la qualifiant de "perturbations imprévues". C'est là une atteinte au droit syndical. Le COBE du Travail en effet, d'une part reconnaît aux travailleurs le droit de recourir à la grève, d'autre part il précise qu'il y a grève quand "l'action est déclenchée par un nombre important de salariés".

Le Préfet a "donné des instructions très fermes aux forces de gendarmerie pour faire respecter la liberté du travail". L'U.T.A n'a jamais porté atteinte à la liberté du travail. Ni ses délégués ni ses membres n'ont proféré de menaces ou usé de violences à l'encontre des travailleurs. La grève a été décidée démocratiquement et suivie librement par l'immense majorité des travailleurs. Pourquoi donc tous ces gendarmes? Qui protègent-ils?

N'est-ce pas porter atteinte au droit syndical, au droit de grève, à la liberté de parole, que d'interdire aux délégués syndicaux l'abord des champs de canne comme le font les gendarmes? Est-ce respecter la liberté du travail que d'inciter les travailleurs à frapper à coups de coutelas d'autres travailleurs?

Combien de gendarmes le Préfet a-t-il envoyés pour empêcher au patronat usinier de truquer les calculs de la richesse saccharine de nos cannes? Combien de gendarmes a-t-il envoyés pour empêcher au patronat usinier de truquer la balance qui pèse nos cannes? Combien de gendarmes a-t-il envoyés pour obliger le patronat usinier à nous donner du travail 5 jours par semaine lors de la récolte? Etc... PAS UN SEUL GENDARME !

Mais il suffit que les ouvriers agricoles relèvent la tête pour réclamer leur dû pour que sortent les grands mots sur la liberté du travail et pour que soient dépêchés des renforts de gendarmerie!

Est-ce respecter la liberté du travail que d'aller racoler des travailleurs des autres régions pour briser la résistance de ceux qui déjà sur place?

L'U.T.A DENONCE la campagne de silence faite autour de la grève pour étouffer la juste lutte des travailleurs !

DENONCE la campagne de falsifications, de mensonges et de calomnies menée par les services d'information et les syndicalistes professionnels contre la grève des travailleurs agricoles !

DENONCE les accords de salaires du 14 janvier 1971 comme contraires aux intérêts des ouvriers agricoles ! Si messieurs SONGEONS et DEMOCRITE veulent honorer leurs signatures, qu'ils aillent eux-mêmes couper la canne à la surface pour 23.01 F !!

DENONCE les atteintes au droit syndical et au droit de grève faites par le patronat usinier et l'administration préfectorale !

DENONCE l'envoi de forces de gendarmerie autour des champs de canne dans le but de faire peur aux travailleurs et de les intimider. Messieurs les Maires et Conseillers généraux des communes et cantons concernés doivent prendre toutes leurs responsabilités en tant qu'élus du peuple pour faire respecter la volonté de la majorité des travailleurs en grève de leur région !

CAMARADES OUVRIERS,

Ne nous laissons pas tromper et diviser par le patronat usinier et les chefs syndicalistes traîtres de la C.G.T.G et de la C.F.D.T ! Notre cause est juste ! Notre grève est légale !

Ne vendons pas notre conscience et notre dignité de travailleurs à quelques économes et géreurs pour quelques centimes. Si le patronat usinier va chercher si loin des briseurs de grève en leur promettant des salaires aussi élevés, c'est qu'il est aux abois ! C'est aussi parce qu'il vous méprise ! Il pense pouvoir nous acheter !

Nos ancêtres esclaves étaient amenés par bateaux et travaillaient sous la menace du fouet des commandeurs. Aujourd'hui le patronat usinier loue des voitures pour amener des travailleurs trompés et les fait travailler sous la menace des fusils ! Rien n'a vraiment changé ! Refusons cette insulte ! Soyons des travailleurs dignes, fiers d'appartenir à la classe ouvrière !

Restons vigilants ! Faisons échec à toutes les provocations d'où qu'elles viennent !

Persévérons dans la grève totale jusqu'à la reconnaissance de la représentativité de l'Union des Travailleurs Agricoles (U.T.A), jusqu'à l'aboutissement des justes revendications de tous les travailleurs agricoles (ouvriers agricoles, charretiers, petits planteurs, colons).

UNISSONS-NOUS A LA BASE ET DANS L'ACTION !

**UN POUR TOUS
TOUS POUR UN !**

Le 29 janvier 1971.

Le Conseil syndical de l'Union
des Travailleurs Agricoles (U.T.A)